

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 avril 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de conseillers absents : 2  
Nombre de pouvoirs : 6  
Date de la convocation : 23 avril 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-NEUF AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

**Etaient présent(e)s :** Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

**Pouvoirs :**

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES  
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT  
Mme Colette BRUN-CASTELLY, pouvoir à M. Didier ROUSSELLE  
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Jean-Jacques MONPEYSSEN  
Mme Marylin FLAMAIN, pouvoir à M. Daniel MOUTARD  
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

**Excusé :** M. Yves RINCK

**Absente n'ayant pas donné pouvoir :** Mme Anne TAILLEUX

**Est désigné comme secrétaire de séance :** M. Roger VIARSAC

#### 2024 - 04 - 50 / AFFAIRES FINANCIERES DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DES ECLAIRAGES DU STADE PIERRE JULLIEN

**RAPPORTEUR :** M. Pascal LANTHEAUME

La Commune de NYONS, dans le cadre de sa politique de maîtrise des consommations énergétiques a le souhait de rénover l'éclairage du Stade Pierre Jullien.

Le projet consiste à remplacer les projecteurs actuels constitués de lampes halogènes par des lampes LED. Le terrain d'honneur ainsi que le terrain d'entraînement sont tous les deux concernés par ce projet.

La puissance totale de ces éclairages s'élève actuellement à 77,37 kW installés, elle représentera 26,12 kW à l'issue des travaux, soit une économie d'énergie d'environ 66 %.

Le montant des travaux est estimé à 80 000 € HT.

#### PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<u>Fournitures</u>	55 256,37 € HT	Autofinancement	60 000,00 € HT
<u>Travaux</u>	24 743,63 € HT	FFF (FAFA *)	20 000,00 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000,00 € HT</b>

\* Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
décide

POUR : 27  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** ce projet, le plan de financement présenté ci-dessus et la demande de subvention auprès de la fédération française de Football,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC  
Secrétaire de séance



Pierre COMBES  
Maire de NYONS

  
